

L'Héritage Maudit

PAR LE FRERE GILLES, O. F. M.

(SUITE)

X

Selon leur habitude, après le déjeuner, le curé et le vicaire de St-Y., faisaient les cent pas sur la galerie du presbytère. La lecture des journaux donnait ordinairement lieu à un cours d'apologétique, illustré de réflexions morales et chrétiennes, où le jeune vicaire était invité à étudier la philosophie du XIXe siècle.

Ce matin-là, après quelques avis touchant l'ordre du jour, c'est-à-dire, la confession des enfants des écoles, le curé allait ouvrir le journal du matin, lorsque Cédulie parut dans la porte, lui disant qu'on le demandait au bureau.

M. le curé laissa en partant le journal à son vicaire qui s'absorba dans un article de première page. Il était si intéressé d'y voir le faux se draper si habilement sous les dépouilles du vrai, qu'il n'entendit pas son vénérable doyen s'approcher de lui et profiter de ce qu'il tenait le journal élevé à la hauteur de ses yeux, pour lire les faits divers au recto de la feuille.

—Savez-vous que c'est terrible ? dit soudain le curé.

—Quoi donc ? répondit le vicaire en lui remettant le journal.

Le curé ajusta alors son pince-nez et lut à haute voix :

Hier soir, dans une crise épouvantable de delirium tremens, mourait sur le pavé de sa cour, Cyprien Lachance, propriétaire de l'étal du même nom au marché Bonsecours à Montréal.

—On a cru d'abord que la crise qui l'a emporté avait été provoqué par une blessure dans une bagarre ces jours derniers. L'autopsie pratiquée sur son corps à la demande des médecins, a révélé que la perte du sang n'a fait qu'avancer cette mort causée en réalité par l'hypertrophie du coeur et l'atrophie des reins engendrés par l'abus des boissons alcooliques.

Les deux marcheurs avaient repris leur promenade après que le curé eût plié le journal qu'il passa dans sa ceinture. Or, le vicaire savait que cela voulait dire : Attention, jeune homme ! regardez le bout de vos bottes avec humilité, et tendez en même temps l'oreille aux leçons pratiques que votre vénérable doyen va tirer pour vous des profondeurs de ce fait-divers, pour la gouverne de votre future paroisse. Quant au curé, il cherchait laborieusement une de ces transitions géniales dont il avait d'ordinaire le secret, lorsqu'il voulait tirer "le miel de la pierre" et "l'huile de la roche" selon son expression biblique.

Or ce cher M. le curé, tout en allant et venant sur la galerie, frappait en vain la pierre de sa mémoire, lorsqu'il vit passer au bout du presbytère un homme qu'il salua : "Bonjour France !" Aussitôt il se sentit rajeuni de dix ans ; il avait trouvé la transition tant cherchée, et ne tarda pas à faire voile de gestes vers le port de la persuasion.

—C'est lui qui vient de me demander au bureau, dit-il à son vicaire, et vous ne devinez jamais pourquoi.

—Pas pour se marier toujours ?

—Qui sait ? A la fin du conte, ça pourrait bien en venir là.

—Il faut bien alors que nous soyons en pleine année bisextile où les filles demandent les garçons, pour que le mariage de France paraisse sur le tapis.

—Vous n'y êtes pas. Il vient d'apprendre comme nous la mort de Cyprien, et il me demande d'écrire à Mérance qui est en ville qu'elle peut ramener Céline et ses enfants avec elle : il leur abandonnera la jouissance de la maison pour toute l'année.

—Epatant ce France !

—France ? Il est comme la plupart des nos cultivateurs, c'est-à-dire foncièrement bon.

—Vous êtes enthousiaste, M. le curé.

—Quoi ? vous n'êtes pas convaincu ? Rappelez-vous Louis Caron qu'on appelle "refugium peccatorum" précisément parce que sa maison est l'asile assuré de tous les quêteux de Maskinonge et autres lieux. Quand la grange à Nésime Beaulieu a brûlée par le tonnerre, qui l'a relevée et rebâtie en 15 jours ? Ce ne sont pas les hôteliers, vous pouvez en être certain. Et je pourrais vous fournir encore mille exemples de ce genre. D'ailleurs, cette bonté des habitants semble une conséquence naturelle de leur état. L'obligation où ils sont d'attendre tout de la fertilité du sol, du soleil, de la pluie, de Dieu enfin, les met dans la nécessité de reconnaître mieux que d'autres, leur dépendance envers le Créateur. Et c'est pour obtenir ses bienfaits à Lui qu'il prodigue les leurs. Ils reçoivent tout gratuitement ; ils donnent gratuitement ; c'est logique. C'est ainsi que l'amour de la terre engendre la bienfaisance, "l'altruisme" comme disait je ne sais plus quel nigaud dans le journal d'hier, et qui n'est autre, en somme, que le "percharitatem Spiritus servite invicem" de saint Paul.

—C'est vrai ce que vous dites là, M. le curé.

—Cette bienfaisance, cette charité, c'est l'héritage béni entre tous que nos cultivateurs laissent à leurs descendants. L'héritage du père Braise pour un, au-

quel a dû renoncer momentanément Céline pour suivre son mari, est jalousement gardé par Mérance et France qui en conservent, comme vous le voyez, les antiques traditions. Il semblerait même que le malheur est promis à ceux qui renient la terre, pour se prostituer à l'amour de la boisson par exemple, comme ce pauvre Cyprien.

—Mais Cyprien n'a jamais eu de terre que je sache !

—Ecoutez son histoire ou plutôt celle de son père. Il y a bien, mon Dieu, oui, bientôt 20 ans, je reçus, sur cette même galerie, une lettre de ce pauvre Brouillette, mon ancien condisciple du Grand Séminaire, qui était curé dans une petite paroisse du comté de l'Islet.

Une brave femme, sa paroissienne, venait de perdre son mari dans des circonstances aussi douloureuses pour elle que peu honorables pour lui. Cet homme faisait la contrebande des boissons qui lui arrivaient par les goëlettes, et qu'il pouvait cacher dans des caves creusées dans la falaise. Pour donner un prétexte aux allées et venues que nécessitait l'écoulement de sa marchandise, il faisait le commerce de foin ; chaque charge abritait un baril de précieux liquide. Inutile de dire qu'il buvait consciencieusement.

Un jour, pendant son absence de la paroisse, guidés par des traces sur la neige, des douaniers découvrirent la fameuse cachette. Ils se rendirent aussitôt chez Lachance pour l'arrêter. Ils l'attendaient depuis deux heures, lorsqu'ils l'aperçurent venir de loin, couché sur son voyage de foin. Il faisait un froid à fendre pierre. Le cheval habitué à faire le trajet, tourna de lui-même au chemin de traverse, et se dirigea vers l'écurie. Les douaniers se rendirent à la grange pour cueillir le contrebandier à la descente de sa voiture. Le cheval avait le nez dans la porte et Lachance ne descendait toujours pas, malgré les appels réitérés et rien moins qu'invitations des policiers. Il ne pouvait ni répondre, ni descendre, le malheureux ; il était mort.

Toute cette affaire fit du bruit dans la paroisse, et même dans tout le comté où Lachance était bien connu. Sa femme, un peu timide comme vous la connaissez, alla exposer à son curé son intention de quitter la paroisse, tant pour fuir la honte pour elle-même que pour sauver ses enfants des mêmes périls. L'aîné avait alors 16 ans.

Brouillette s'adressa à moi pour demander asile à cette infortune ; vous voyez qu'il avait à coeur la tranquillité de sa paroissienne, car l'Islet, ce n'est pas à la porte, n'est-ce pas ?